

Info coronavirus Covid-19

Mise à jour : Mardi, 21 avril, 2020 - 17:46

Mardi 21 avril : aucun nouveau cas sur les 101 tests effectués aujourd'hui.

18

cas confirmés
(dont 17 ont quitté l'hôpital)

0

patient en réanimation

3 552

tests réalisés
depuis le 18 mars

850

personnes en quatorzaine dans un hôtel

L'essentiel de l'actualité

- Une **majoration des prestations familiales** a été arrêtée pour le travailleur salarié qui n'a pas eu d'autre solution, en raison de la fermeture des crèches et des établissements scolaires à compter du 19 mars, que de rester à domicile pour **garder son(s) enfant(s) de moins de 16 ans** et a subi une perte de salaire : [PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI](#).
- Le gouvernement a inscrit les **masques, gants et liquides désinfectants pour les mains** dans la liste des produits **exonérés de TGC**. Un arrêté encadrant le prix des masques sera pris prochainement.

- À compter du mardi 21 avril (date d'arrivée des vols de rapatriement), **les résidents rapatriés devront suivre une semaine de confinement strict à domicile à l'issue de leur quatorzaine dans un hôtel** : [PLUS D'INFOS](#), [CLIQUER ICI](#).
- **Les vols de rapatriement** initialement prévus mercredi 22 et jeudi 23 avril sont **reportés** à une date ultérieure : [PLUS D'INFOS](#), [CLIQUER ICI](#).
 - **Un formulaire de signalement** a été créé pour recenser **ceux qui ne se sont pas encore manifestés**.
 - **Une aide financière exceptionnelle** est attribuée à ceux qui se trouvent **encore dans l'incapacité de regagner la Nouvelle-Calédonie** suite à la suspension des vols internationaux.
- Les personnes présentant des symptômes grippaux (toux, fièvre, etc.) doivent se rendre chez leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19** : [PLUS D'INFOS](#), [CLIQUER ICI](#)
- Depuis le lundi 20 avril et jusqu'au dimanche 3 mai inclus, **un nouveau cadre** est applicable, dans le **strict respect des gestes barrière** et de la distanciation sociale.

 [JONC-Arrêté du 19-04-2020.pdf](#)

NUMÉROS UTILES

En cas de symptômes : contactez votre médecin traitant ou appelez le 15

Questions sanitaires : 05 02 02 (7 h - 19 h)

Questions relatives à l'économie : 05 03 03 (8 h - 16 h)

Questions relatives aux rapatriements : 05 05 05 ou depuis l'étranger +687 207 714 (8 h - 18 h)

Questions relatives aux règles de confinement : 26 63 26 (7 h - 16 h) ou pref-covid19@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Centralisation des dons des entreprises et commerces : 23 20 78 ou 71 56 55 (8 h - 12 h) ou collectededons@gouv.nc



VIOLENCES INTRAFAMILIALES (VIF)

Victime ou témoin, contactez les services d'urgence :

17 (police nationale ou gendarmérie) / **15** (Samu) / **18** (pompiers)

SOS VIF : SMS de signalement au 500 067

SOS ÉCOUTE au 05 30 30

SOS VIOLENCES SEXUELLES au 05 11 11

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc, la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Cette rubrique est accessible via [Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées](#) puis [Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie](#).



L'essentiel de l'actualité



Économie



Rapatriements



Travail, emploi



Prévention, dépistage



Vie quotidienne



Soignants



Personnes en quatorzaine



Scolarité



Établissements fermés au public



Transports



Main facts



Vidéos Dépliants Affiches



Espace presse



Abonnez-vous aux Flux RSS



Restez notifié par mail à chaque nouvelle publication

LIENS UTILES



Autorité de la Concurrence
de la Nouvelle-Calédonie



OBSERVATOIRE DES PRIX
de la Nouvelle Calédonie





Contact



Emplois



Marchés publics



Plan du site



Accessibilité